



Carcassonne, le 14 octobre 2014

A Madame la Directrice Académique

Des Services de l'Éducation Nationale de l'Aude

Madame le Directrice Académique,

Les récents épisodes de fortes pluies dans l'Aude et les départements voisins ont fait apparaître que l'administration n'était pas toujours en mesure de prévenir et de prémunir ses agents et les usagers de l'école, des dangers qu'ils encouraient en cas d'alerte climatique

La liaison entre les services de l'Éducation Nationale, du Conseil Général et de la Préfecture, doit amener des directives claires et rapides sur les conduites à tenir sur le terrain.

Toutefois et en l'état actuel, la délégation de Unsa Education au CHSCTD s'interroge sur les capacités de l'administration à réagir rapidement en cas de crise. C'est pourquoi nous souhaitons que le prochain CHS-CT soit saisi de cette question, conformément à la réglementation.

Dans cette optique, nous vous serions reconnaissants de nous faire parvenir le POTES (plan d'organisation des transports et des établissements scolaires) de l'Aude.

De plus, nous souhaitons que les saisines du CHS CT déposées auprès des IEN ou des chefs d'établissement, soient systématiquement transmises aux membres du comité. Nous souhaitons que cette question soit également inscrite à l'ordre du jour.

Veillez croire, Madame la Directrice Académique, à notre profond attachement au service public d'éducation.

**Anne Marty**

**Patrick Marfaing**

**Rémy-Charles Sirvent**

Membres titulaires du CHS-CT de l'Aude